

la tribune

Dome Petroleum  
sauvée de  
la faillite (p.3)

Forum

Finance  
Informations  
générales

Un seul  
chauffeur  
par jour  
pour  
chaque  
véhicule



Réal Courtois et Jean-Pierre Lessard, opérateurs de Sherbrooke Taxi.

par Gilles  
Fisette

SHERBROOKE — Après un printemps et un été jugés trop difficiles, la compagnie Sherbrooke Taxi a décidé de prendre le taureau par les cornes en sabrant dans son personnel et en adoptant de nouvelles règles.

Ainsi, réunis en assemblée générale, hier soir, les 72 actionnaires de la compagnie ont adopté un nouveau règlement qui a pour effet de limiter à un seul chauffeur par jour le nombre de personnes ayant droit de conduire l'un ou l'autre des 75 automobiles arborant le dôme de la seule compagnie à assurer le transport par taxi des Sherbrookiens.

Cette mesure entraînera donc des mises à pied de la compagnie, M. Cyrille Leblanc, ne peut dénombrer mais que différentes sources d'information estiment tantôt à une trentaine, tantôt à une centaine.

Selon M. Leblanc, il est difficile d'évaluer le nombre de gens qui seront privés de travail puisque des propriétaires ne condui-

# Sherbrooke Taxi sabre dans son personnel

sent pas leur véhicule ou en ont plus d'un sur la route et qu'ils embauchent des chauffeurs à temps partiel.

Présentement, les propriétaires de voitures taxi qui sont également actionnaires de la compagnie embauchent des chauffeurs, faisant en sorte qu'une automobile soit en service un nombre maximum d'heures par jour, seul moyen de maximiser le rendement de leur investissement.

Par la nouvelle mesure qui a été adoptée par un vote majoritaire des actionnaires, on espère réduire le nom-

bre d'heures effectués par un taxi et assurer ainsi de l'ouvrage à tout le monde.

Selon M. Leblanc, si l'hiver 1981-1982 a été intéressante pour l'industrie, le printemps et l'été qui ont suivi ont été catastrophiques pour les chauffeurs, faisant une baisse d'achalandage de plus de 25 pour cent.

"Nous n'avons pas pris cette décision sur une base de mauvaise foi. L'industrie du taxi est affectée par la crise comme tous les autres. Les gens préfèrent marcher ou prendre l'autobus plutôt

que de prendre un taxi. Il ne faut pas oublier que les coûts augmentent sans cesse, essence, assurances, achat et réparation d'autos", explique M. Leblanc.

La décision des actionnaires, il va de soi, n'a pas été accueillie chaudement par les chauffeurs non propriétaires qui risquent ainsi de se retrouver au chômage ou par des propriétaires qui sont contre cette décision. C'est sans doute dans cet esprit que l'un ou plusieurs d'entre eux ont causé des dommages à trois automobiles au sortir de l'assemblée.

## 4 taxis endommagés

SHERBROOKE (psj) — Quatre véhicules appartenant à trois propriétaires de voiture-taxi ont subi des dommages dans la nuit de mercredi à jeudi, à Sherbrooke.

D'abord, dans le parc de stationnement de Place Desormeaux, une femme qui revient de son travail, au milieu de la nuit, constate que la voiture-taxi de son mari a été lourdement endommagée: pneus crevés, peinture blanche déversée sur la carrosserie et le dôme lumineux indiquant la compagnie Sherbrooke Taxi arraché.

Un peu plus tard, en patrouillant, les policiers remarquent dans une cour privée de la rue Chalifoux deux véhicules endommagés. Bilan de ce deuxième incident: cinq pneus crevés, deux carrosseries barbouillées de peinture blanche. Les deux véhicules appartiennent encore là à un propriétaire de voiture-taxi.

Enfin, dans une cour privée de la rue Westmount, les quatre pneus d'une voiture-taxi sont crevés.

Les dommages pour ces trois méfaits dépassent sans aucun doute les 2,500 \$ mais il restait, en rapport avec l'incident

au cours duquel deux véhicules ont été endommagés, à évaluer les conséquences du barbouillage à la peinture.

Selon les informations recueillies, on ne peut s'empêcher de relier ces méfaits à une assemblée regroupant les chauffeurs de taxi, le 22 septembre et au cours de laquelle, on a dû procéder à plusieurs dizaines de mises à pied.

Pour la même raison, les membres de la division des enquêtes criminelles de la Police municipale s'approprièrent, dès hier, à entrer en communication avec quelque suspect possible.

### Une présentation de La Tribune

UN HUIS CLOS FASCINANT QUI RESEMBLE  
AUX FILMS LES PLUS HALETANTS DE HITCHCOCK.

- France Soir

"UN SUPERBE REALISATEUR  
NOUS EST CONFIRME!" -  
DU GRAND ART"

Le Nouvel Observateur

"UN CHEF D'OEUVRE"

- Point de mire

"IL REUSSIT UN MAGNIFIQUE  
TOUR DE PRESTIDIGITATION  
METAPHYSIQUE"

- L'Express

"A VOIR ABSOLUMENT"

- Le Point

14  
ANS



# GARDE AVUE

LINO VENTURA ROMY SCHNEIDER MICHEL SERRAULT

### Les choix qui se présentent aux mécontents

## Demander une injonction ou créer une 2e compagnie

SHERBROOKE (GF) — "Nous n'avons que deux choix devant cette décision que nous appelons le Bill P.5 (l'initiale de l'initiateur de cette décision et son numéro de voiture): demander une injonction ou former une deuxième compagnie."

La décision de la compagnie Sherbrooke Taxi de limiter à un seul chauffeur par jour le nombre de conducteurs de chacune des 75 taxis sherbrookiens, n'a pas l'heur de plaire à tous les actionnaires. Si le vote a été de 41 contre 30, trois d'entre eux ne cachent pas qu'ils prendront tous les moyens afin d'éviter les mises à pied, les pertes de revenus pour d'autres et la baisse de la qualité du service à la clientèle qui ne manquera pas de s'ensuivre.

C'est du moins ce qui ressort des propos de MM. Jacques Desrochers, Bertrand Roy et Denis Paradis qui ont accepté de rencontrer La Tribune avant de voir avec leur avocat la possibilité d'obtenir une injonction contrecarrant la décision prise par l'assemblée des actionnaires. M. Desrochers est propriétaire de trois taxis, cumule 22 ans d'expérience et emploie 12 chauffeurs dont seulement trois verront leur job sauvé. M. Bertrand Roy est propriétaire de deux taxis, a 26 ans d'expérience et emploie huit chauffeurs dont seulement 2 pourront toujours travailler. Enfin, M. Denis Paradis a un taxi dont il est propriétaire depuis six ans mais il est chauffeur depuis 1967. Présentement, il emploie 3 personnes mais un seul pourra dorénavant travailler.

Ces trois personnes se disent contre la décision parce que, tout d'abord, cela privera 105 personnes de leur gagne-pain.

De plus, ils disent que cette décision prise dans le but supposé de permettre à ceux qui restent de survivre à la crise, aura l'effet contraire.

"Durant l'été, on fait moins d'argent. C'est durant ce temps-là qu'on aurait pu réduire les effectifs en permettant aux gens, par exemple, de prendre des vacances. Mais durant le reste de l'année, il y a assez d'ouvrages pour tout le monde", de dire M. Roy qui souligne que la limitation du nombre de chauffeurs obligera ceux-ci à faire un nombre maximum d'heures par jour avec tout ce que cela comprend de risque d'accidents.

"La décision ne peut que plaire à des jeunes qui viennent d'embarquer, qui sont endettés et qui se pensent capables de faire des 18 ou 20 heures par semaine. Pour nous autres, cela signifie que nos automobiles vont travailler durant seulement une dizaine d'heures puis vont dormir dans la cour le reste du temps, nous empêchant

ainsi de rentabiliser nos investissements", de rajouter M. Paradis qui souligne qu'outre l'achat et la réparation des véhicules, le propriétaire doit assumer le coût de l'essence, le permis (35,000 \$), les assurances (1,000 \$ et plus), les plaques d'immatriculation (350 \$) et le 50 \$ par semaine pour recevoir les appels de la centrale.

"Avec cette mesure, les chauffeurs voudront travailler durant les heures les plus achalandées de sorte qu'il n'y aura pratiquement plus personne durant les temps morts. Le client qui voudra prendre un taxi durant ce temps-là, devra être obligé d'attendre une demi-heure, ou une heure avant de voir arriver son taxi", de dire M. Desrochers.



Bertrand Roy

J. Desrochers

Les trois propriétaires disent également trouver injuste le fait qu'il pourra y avoir deux chauffeurs par voiture lorsqu'il s'agira du mari et de l'épouse. Par contre, le nouveau règlement ne permet pas à un propriétaire-chauffeur d'employer son fils. "Il faudrait donc que je devienne polygame, que je marie trois femmes si je veux mettre deux chauffeurs sur chacun de mes trois taxis", lance M. Desrochers.

Enfin, il dénonce le fait qu'un chauffeur qui tombe malade au cours de la journée ne pourra pas se faire remplacer, de sorte que le taxi sera remis pour le reste de la journée.

"Cette décision ne plaît pas à 30 d'entre nous. Sur les 41, sept ont accepté parce que leur épouse travaille avec eux. Si elles ne le pouvaient pas, ils seraient contre. Cette décision ne plaira pas au public qui sera moins bien servi. Non, nous n'avons pas le choix: ou l'injonction ou la nouvelle compagnie même si ça coûte très cher", concluent-ils.

KINÉART

26, 27, 28 et 29  
SEPTEMBRE  
à 19h30 et 21h30

Salle  
Maurice  
O'Bready  
Tel. 565-5410

CENTRE  
CULTUREL  
Université  
de Sherbrooke

## Ottawa doit s'engager

Et voilà, c'est reparti! Jusqu'à ce que la justice ait statué une fois pour toutes sur la constitutionnalité des articles 72 et 73 de la loi 101, Québec et Ottawa continueront de se lancer des roches sur le terrain poussiéreux de l'implantation du centre de cartographie à Sherbrooke. C'est la faute à Québec, répète le gouvernement fédéral; la loi 101 est une mauvaise excuse, assure le gouvernement provincial, c'est la faute à Ottawa. Mais le public, lui, ne veut plus savoir qu'une chose: Sherbrooke a-t-elle des chances réelles de voir un jour un département de cartographie s'installer dans ses limites?

On ne peut pas, en effet, se contenter des vagues affirmations du gouvernement fédéral et des timides professions de foi des députés fédéraux de la région en les intentions d'Ottawa. La région ne veut pas se faire dire que les études quant à l'implantation du centre de cartographie reprendront si la loi 101 est remaniée. Elle ne se contentera de rien de moins que d'une promesse formelle que le projet se matérialisera un jour X qui précédera ou non la confirmation ou non du jugement Deschênes, mais ne saurait dépasser cette échéance ultime. La région veut un engagement ferme qui ne souf-

frirait aucune excuse. C'est simple, le contexte économique pourra avoir varié au moment venu d'appliquer la promesse fédérale, il ne faudra, sous aucune considération, que la résolution du gouvernement tombe.

Bien sûr, le député de Sherbrooke Irénée Pelletier s'est hasardé cette semaine à affirmer que "le jugement (Deschênes) aurait permis l'implantation immédiate du département de cartographie". Il a beau jeu d'être aussi catégorique, puisque le jugement Deschênes est non applicable, du moins dans l'immédiat. Mais est-ce que son application immédiate aurait véritablement fait avancer ce dossier stagnant? Il ne faudrait pas que le Fédéral, coupable de manquer de vigueur dans ses affirmations relatives à ce dossier, tienne rigueur à qui que ce soit d'en douter un brin ou, à tout le moins, de poser la question de façon très inquisitive.

Dites, M. Pelletier, est-ce que le gouvernement que vous représentez s'engage formellement à implanter à Sherbrooke le centre de cartographie dont une promesse trop longtemps différée avait garanti l'installation? Oui ou non, M. Pelletier?

Jacques Lafontaine



## Propos insolents et insolites

Serge Savard dit qu'il a encore du plaisir à jouer au hockey. le problème c'est que le public en a moins, lui, à le voir jouer.

— 0 —

Pauvres fonctionnaires: si les exigences du gouvernement sont appliquées, ce n'est maintenant qu'après deux ans qu'ils pourront commencer à arrêter de travailler au bureau.

— 0 —

Dans certains districts, il pourrait y avoir plus de candidats à l'échevinage que de votants lors des prochaines élections municipales.

— 0 —

Après avoir fui le rideau de fer,

les Stastny aimeraient s'acheter des rideaux d'argent.

— 0 —

Les opposants au maire sortant de Montréal auront bientôt le drapeau en berne.

— 0 —

Une rumeur veut que les fonctionnaires et les enseignants soient de moins en moins favorables au parti québécois. On ignore encore pourquoi.

— 0 —

La tâche de diriger un pays est si ingrate qu'à l'avenir ce sont les perdants de l'élection qui pourraient être forcés d'administrer les affaires de l'état.

Epiniondas

### L'OPINION DES LECTEURS

#### Le pourboire obligatoire

Mme Rita Baillargeon  
Présidente  
Association des employées  
à pourboire de l'Estrie  
Sherbrooke

A titre de client fréquentant les restaurants régulièrement depuis plus de vingt ans, je me permets d'exprimer mon opinion au sujet du pourboire et sur la façon dont je souhaiterais que le dossier se finalise. Il ne faudrait pas considérer cette lettre comme une solution d'un spécialiste mais plutôt comme un simple souhait d'un client.

D'abord l'idée du "pourboire obligatoire" à 15% sur la facture ne me plaît pas tellement; lorsqu'un portier ou un placier tend la main d'une manière non équivoque, ce n'est pas un pourboire que je lui remets, c'est un prix d'entrée; lorsqu'on augmentera la facture du restaurant de 15%, ce n'est pas un pourboire que l'on me réclamera, c'est un coût réel pour service rendu. Il faudrait donc considérer le pourcentage ajouté à la facture comme étant vraiment un dû et non comme un pourboire.

Cependant, considérant le salaire de la personne qui l'a servi, le client doit être conscient que le service n'est pas inclus dans le prix du repas et qu'il doit "obligatoirement" payer un certain montant de base pour ce service, peu importe la qualité. Ainsi ayant payé pour un service, le client sera plus justifié de se plaindre s'il n'est pas satisfait. Par contre, si le service fut particulièrement apprécié, le client doit être en mesure de le manifester... par le pourboire, en tenant compte naturellement du service qui serait déjà figuré sur la facture.

Il faudrait donc établir un système qui garantirait un revenu décent à l'employée, indépendamment de l'humeur du client, mais qui laisse à celui-ci une marge décente pour un "pourboire", dépendamment de l'humeur de l'employée. Pourquoi?

- Parce que, malgré le 15% obligatoire, il y aura toujours des clients mal à l'aise de ne pas laisser un pourboire sur la table et des employés à l'aise de critiquer celui qui n'en laisse pas.

- Parce que, entre le 15% obligatoire et le pourboire libre, il y a un autre pas à faire.

- Parce qu'il y a une certaine tradition à respecter ou du moins à considérer.

- Parce que, le service obtenu au restaurant ne peut être comparé à d'autres services offerts par des représentants à commission.

- Parce qu'il ne faut pas confondre ce qui est dû avec ce qui est gratification.

Afin de tenir compte de ces quelques commentaires, on pourrait calculer 10% du coût du repas directement sur la facture pour le service. Ainsi, je crois que les clients laisseraient entre 3 et 5% de pourboire sur la table et éventuellement entre 5 et 10% lorsqu'ils auront accepté l'idée de dissocier la compensation pour le service de celui du pourboire.

Pour le calcul des impôts et des avantages sociaux, le gouvernement devrait se satisfaire de considérer comme revenu un pourcentage fixe de

13%, c'est-à-dire le 10% retenu sur la facture plus 3% de pourboire. De toute manière, le gouvernement ne pourra jamais contrôler les revenus des employés à pourboire, même avec le système du 15% obligatoire, car il sera toujours hanté par le spectre du client généreux qui se permet de laisser une gratification à l'employée qui s'est souvenue du slogan de la semaine des employées à pourboire: "Ca me fait plaisir de vous servir".

Personnellement, je préférerais qu'on me dise: "Ca me fait plaisir de vous rendre service". Le premier perpétue l'impression que l'employée (très souvent une femme) se trouve dans une situation d'infériorité. Le deuxième, valorise. N'est-ce pas un des objectifs de l'ADEPE?

Avec mes salutations, madame la Présidente, je vous signale de ne pas oublier que cette lettre est signée par un client et que le client a toujours raison, dit-on!

Gilles Duquette  
Sherbrooke

#### Félicitations, Mgr Grégoire

Comme, sans doute, beaucoup d'autres catholiques, j'ai été heureuse et reconfortée en lisant dans les journaux l'essentiel de l'homélie prononcée par Mgr Grégoire à l'occasion de la messe traditionnelle du Barreau, le 8 septembre. Je me permets de féliciter l'archevêque de Montréal de la franchise et de la fermeté de ses propos à l'égard du projet actuel de réforme scolaire du gouvernement.

Peut-être même devrait-on parler d'audace de sa part puisque, ainsi que l'écrivait un journaliste, "de tels propos ont déjà suscité des protestations, même dans certains milieux catholiques".

Ces protestations, faut-il le dire, sont révélatrices notamment d'un fâcheux manque d'union et d'unité chez ceux-là mêmes dont la tâche primordiale est d'éclairer les catholiques sur leurs devoirs et sur leurs droits dans ce qui touche la formation religieuse et l'éducation de la Foi chez leurs enfants. Ces divergences, à leur tour, ne sont pas étrangères à des ambiguïtés comme celles qu'on a pu relever dans la déclaration collective de nos évêques du 18 mars dernier. Celle-ci, en effet, tout en défendant fermement le principe de l'école catholique, laissait la porte ouverte aux interprétations législatives les plus susceptibles d'en rendre impraticable une application conforme au véritable esprit de Vatican II et, tout récemment encore, par les évêques de France, qui font face au même problème dans leur pays.

Je suis reconnaissante à Mgr Grégoire de s'être exprimé avec clarté et fermeté sur ce sujet si important et je souhaiterais que ses convictions puissent inspirer à quelques-uns de ses confrères de l'épiscopat québécois le même sens de leurs responsabilités lorsqu'ils ont à se prononcer collectivement ou individuellement sur des questions qui sont, ou devraient être, au premier rang de leurs préoccupations, comme la formation religieuse de nos contemporains et de nos enfants.

Celle-ci n'a que trop souvent souffert du manque d'assurance et de l'indigence doctrinale de certains de ceux dont les catholiques sont en droit d'attendre un sens plus inspiré et plus inspirant de leur rôle pastoral.

Jeanne Marinier

#### Le régime du veau d'or

Honorable Marc Lalonde  
Ministre des Finances

(...) On dit couramment que l'argent existe pour l'homme, afin de faciliter l'échange de ses produits et améliorer son existence. Faux. L'homme existe pour l'argent. Sans argent il ne peut rien produire. Rien. L'expérience quotidienne lui en donne tragiquement la preuve. Aussi, les effets sociaux de la dépression économique qui sévit sont désastreux. Tous le reconnaissent:

- 1 300 000 personnes en chômage en septembre 1982; 30 000 faillites personnelles prévues pour 1982; 15 000 faillites commerciales prévues pour 1982.

La cause? Le système monétaire tel que géré par la Banque du Canada aux politiques monétaristes, aux taux d'intérêt exorbitants et une lutte à l'inflation à tout prix, incluant s'il le faut, le désastre économique. L'argent est devenu une fin en soi, le dieu à qui tout doit tribut: un Veau d'Or.

En quoi consiste le culte du Veau d'Or? En premier lieu, le culte du Veau d'Or repose sur une donnée essentielle. L'Argent est une fin en soi.

Un second commandement, corollaire du précédent, est l'absolue nécessité du maintien de la valeur du dollar, fondation même du pouvoir du Veau d'Or, et ce par des moyens requis, inclus les taux d'intérêts élevés. L'inflation, démon juré du Veau d'Or, s'est attiré l'anathème de nul autre que du grand prêtre: "Il n'est pas permis de méconnaître la menace que l'accélération de l'inflation fait planer sur la bonne tenue de l'économie et sur l'ordre social" affirmait carrément le grand prêtre, M. Gerald Bouey à son acolyte le ministre des finances, M. Allan J. MacEachen, dans son rapport annuel 1981 (voir page 5).

Réaliste par ailleurs, tel le devin à qui les augures se refusent, il confessait qu'"il faut reconnaître les faits: après quelques succès remportés" entre 1975 et 1978, les résultats de la lutte contre l'inflation ont été bien "décevants" (voir page 7 du même document savant).

Tertio, le Veau d'Or exige ses victimes sacrificatoires. (...) Ce sont tout simplement quelque 1 300 000 chômeurs (trop zélés au travail) sacrifiés à la gloire du Veau d'Or. Ou encore 30 000 fidèles (sans doute écerclés) qui doivent tout simplement déclarer faillite. Ou 15 000 entreprises (trop entrepreneurs, les pauvres) qui voudront déposer leurs livres sur l'autel du Veau d'Or.

En quatrième lieu, le culte du Veau d'Or impose un acte de foi. Le culte s'accompagne de rites et de croyances complexes que seuls les initiés peuvent comprendre. En effet, qui pourrait saisir le sens profond des paroles du Grand Prêtre préoccupé par le démon de l'inflation, sinon lui-même? "Si pendant un certain temps l'accroissement des prix et des coûts ne s'atténuait pas, les taux d'intérêt devraient monter, tandis que la production et l'emploi s'affaibliraient" M. Gerald Gouey, (Rapport Annuel 1981, page 8). Certains fidèles y perdront ici leur grec, d'autres leur latin. Tous, sauf quelques initiés, voudront y faire acte d'humilité.

Autre préoccupation constante de l'aréopage du Veau d'Or: la recherche de fonds étrangers. (...) Ces fonds constituent une manne bienfaitrice, un hommage supplémentaire au Veau d'Or se traduisant en retombées bénéfiques pour les fidèles. Peu importe que les gens, les industries débordent de fonds dont ils ne savent quoi faire face à une démarche qui s'est effondrée. L'argent étranger a beaucoup plus de valeur.

Quelles sont les assises du pouvoir du Veau d'Or? C'est au coeur de l'homme qu'il faut trouver réponse. L'homme ressent un besoin profond de forces rassurantes qui répondent à son anxiété. (...) Le culte du Veau d'Or offre le grand avantage de répondre carrément aux questions profondes qui ont toujours troublé l'homme. Qui sommes-nous? Où sommes-nous? Où allons-nous? Au rythme où se passent les choses, plusieurs vous diront carrément: "dans le trou". (...)

Le pouvoir du Veau d'Or se trouve dans l'aréopage qui assure quotidiennement le culte du Veau d'Or. Le grand prêtre et ses représentants de La Banque du Canada. Puis ses fidèles associés dans le culte: les dirigeants des banques et de nos bonnes Caisses Populaires Desjardins. Au niveau du populo barbare, sa présence est assurée par le gérant de banque auquel tout fidèle doit chercher régulièrement conseil. (...)

La puissance du Veau d'Or réside aussi dans le panthéon des Veaux d'Or qui guident la destinée de l'homme. Notre Veau d'Or, si puissant soit-il, n'égale pas par sa puissance les Veaux d'Or régissant les contrées plus lointaines. (...)

(...) Une mise en garde. Le culte du Veau d'Or ne défend pas que l'on ressent des sentiments de compassion envers ceux pour lesquels le fardeau est trop lourd. Premiers ministres, ministres des finances, s'affairent alors comme des démons dans l'eau bénite, à créer quelques jobs qui viendront ranimer l'espoir des chômeurs sacrifiés. (...)

Pour sa part, le célèbre économiste Henry Kaufman de Salomon Brothers soulignait devant le Comité Budgétaire du Congrès (USA) six failles majeures du monétarisme. Soulignons seulement celle de "l'amplification de la volatilité des taux d'intérêts tant à court terme qu'à long terme". (Voir Finance 22 mars 1982, page 14).

L'évidence de ce diagnostic est acceptée de tous, excepté par ceux qui nagent dans les hautes sphères du pouvoir bancaire et s'affairent à peletter des nuages. Aux fidèles et politiques qui se montrent hésitants face au régime du Veau d'Or et aux sacrifices exigés d'eux, le Grand Prêtre aura tôt fait de tracer la voie beatifique. Moraliste et philosophe à vendre, il déclare: "Les Canadiens devraient s'inquiéter du coût d'un abandon de la lutte contre l'inflation... Il n'est pas nécessaire d'envisager le chaos économique et politique dans lequel ont sombré les pays où l'inflation a échappé à tout contrôle. C'est pourtant ce que nous réserve l'avenir si nous ne nous appliquons pas sérieusement à nous satisfaire d'une prospérité sans inflation." (...) Qui pourrait brandir meilleur épouvantail?

On ne peut s'empêcher de faire un rapprochement entre ce prêtre et ceux des grands prêtres anciens. Il y a moins de cinq siècles, les prêtres Aztèques n'en disaient pas moins aux fidèles de Tinochtitlan, aujourd'hui Mexico, exigeant annuellement l'immolation de quelque vingt mille humains afin d'assurer à perpétuité le culte de Huitzilopochtli, le dieu sanguinaire. Peu de temps après, l'édifice aztèque s'écroulait devant une poignée de conquistadors.

Il n'en faudrait pas plus pour se débarrasser du Veau d'Or et de son régime qui a fait de l'homme son esclave. Ce qu'il faut, c'est un système bancaire consacrant la primauté de l'homme sur l'argent: axé vers des politiques de plein emploi, de productivité et de respect des impératifs propres à toute société bien organisée. Ces facteurs sont présentement totalement absents des "savants" modèles économétriques utilisés par la Banque du Canada. (...)

Pierre Larouche

Urbaniste-conseil

### L'OPINION DES AUTRES

#### La page Ryan est tournée

(...) Pour l'instant, les libéraux n'ont qu'un seul article à leur programme: combattre le gouvernement. Un seul objectif: prendre le pouvoir. Mais ils devront bien choisir un guide, et surtout fournir un peu de précisions sur l'usage qu'ils entendent faire de ce pouvoir tant convoité.

Pour l'heure, ils se réfugient dans de confortables généralités. Par exemple, ils préchent le renforcement du secteur économique privé. Tous les partis politiques tiennent ce langage présentement, surtout quand les caisses de l'Etat sont vides. Ils réclament aussi le freinage de la bureaucratie, une sourdine à la réglementation, une meilleure coordination avec le gouvernement fédéral. Ils rêvent de paix sociale.

Personne ne les chicanera d'entretenir de si généreux espoirs, bien qu'ils sachent mieux que quiconque, après douze ans d'exercice du pouvoir depuis 1960, que rien n'est plus difficile que d'atteindre ces objectifs en période de prospérité, et à plus forte raison en période d'austérité.

Tant que le Parti libéral n'aura pas choisi un nouveau chef - ou confirmé le leadership de M. Lévesque - l'opposition ne pourra se commettre sur des questions controversées, de crainte d'emprisonner le futur chef dans une voie qu'il pourrait souhaiter différente.

Les résolutions adoptées en fin de semaine permettront donc au successeur de M. Ryan une grande latitude, puisque aucune n'a fait l'objet de divergences profondes parmi les délégués, comme ce fut le cas lors de con-

grès précédents, où les rapports avec le gouvernement central ou encore la politique linguistique donnaient lieu à de vives controverses.

Bref, le Parti libéral est bien équipé pour affronter sans trop de risques de division la période qui sépare ce congrès du congrès de leadership. Les députés acceptent de bonne grâce, certains avec enthousiasme, le leadership du chef intérimaire. Les délégués demandant à ce dernier de tout simplement combattre le gouvernement, sans se préoccuper de réformer la pensée du parti. Ses éventuels adversaires, pour l'instant encore discrets, sont condamnés à jouer le jeu de la déférence et à ne s'activer qu'en coulisse, pour ne pas déplaire aux militants qui ne veulent surtout pas de nouvelles querelles internes.

Cette piqûre d'optimisme sera fort utile aux députés, qui ne manquent pas de reproches à adresser au gouvernement par les temps qui courent. Mais cette euphorie risque d'être brève, si le public tarde à percevoir où les libéraux veulent conduire le Québec. Là-dessus, le congrès qui vient de se terminer ne sera pas d'un grand secours au futur chef. En termes très généraux, on rêve de rependre le Québec en rose, tout en sachant bien que ce ne sera pas aisé.

Il fallait tourner la page Ryan. C'est fait. Mais il faut maintenant écrire une autre page. Comment sortir de la récession? A cette question pourtant sur toutes les lèvres, la réponse n'est jamais venue.

Marcel Pépin  
Le Soleil

la tribune la finance et l'économie

Dome pétroleum sauvée de la faillite par ses banquiers et le gouvernement canadien

TORONTO (PC) — La compagnie Dome Petroleum a annoncé, jeudi, qu'elle avait reçu une offre de refinancement de quatre banques canadiennes et du gouvernement fédéral pour l'aider à rembourser son énorme dette.

La compagnie de Calgary, qui fut un temps promise à un avenir brillant, a révélé que la proposition comprend une injection de capital — provenant à part égale des banques et du gouvernement fédéral — et un rééchelonnement du paiement de sa dette de 8 milliards \$.

"L'offre vise à aider Dome Petroleum à surmonter ses problèmes de

Les transactions sur les actions de Dome Petroleum ont été suspendues à la Bourse de Toronto et à la Bourse américaine de New York en attendant la conclusion des pourparlers.

Hausse des cours

Les actions de la compagnie ont été transigées à la hausse au cours des dernières semaines, et avaient clôturé, mercredi, à 5 \$, en hausse de 2 \$ depuis le milieu de l'été. Une partie de la récente hausse est attribuable aux rumeurs de refinancement de la compagnie.

Dome Petroleum, qui a déjà vendu une partie des ses intérêts dans des entreprises étrangères pour soulager sa dette, avait annoncé qu'elle ne pourrait acquitter immédiatement sa dette de 1,35 milliard \$ qui échoit à la fin de septembre. La compagnie a perdu 63 millions \$ pendant le premier semestre de l'année.

Les négociations en vue du rééchelonnement de la dette durent déjà depuis un bon moment, mais la nature

complexe de la dette a allongé la durée des pourparlers.

Quatre banques

Environ la moitié de la somme est due aux banques, pour la plus large part à la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Les autres banques impliquées sont la Banque de Montréal, la Banque Royale et la Banque Toronto-Dominion.

Le principal actionnaire de la compagnie est Dome Mines, de Toronto, avec 27 pour cent des actions, mais la majorité est détenue par des investisseurs américains.

Si l'on en croit certains documents du gouvernement américain, Dome Petroleum était sérieusement à court de liquidités pour seulement réussir à survivre quand, jeudi, une entente est intervenue entre la société, ses banquiers et le gouvernement canadien.

Selon un rapport déposé le mois dernier auprès de la Commission américaine des valeurs mobilières, la compagnie avait besoin, entre le 1er septembre et le 31 décembre, de 250 millions de plus que les sommes qui pouvaient découler de ses opérations internes.

Il lui fallait cet argent uniquement pour faire face aux coûts de sa dette et de son fonctionnement durant les quatre derniers mois de l'année, notait le rapport, en plus et avant d'avoir à rembourser une somme de 1,3 milliard \$ due à diverses banques à la fin de septembre.

Le document démontre en outre que la société pétrolière de Calgary aux intérêts plus que gigantesques devra rembourser d'autres dettes s'élevant à 1 milliard \$ avant la fin de juin 1983.

Question de survie

Refusant de discuter du rapport remis à la Commission américaine des valeurs mobilières, un dirigeant de la compagnie a confirmé, à Calgary, qu'il fallait absolument 250 millions \$ à la société pour lui permettre de continuer à fonctionner.

Dome Petroleum est le plus important actionnaire individuel de Dome Mines dont elle détient 39 pour cent des actions. Selon des données de Statistique Canada sur la propriété des sociétés, datant de 1980, 47 pour cent des actions de Dome Petroleum étaient détenues directement par des Américains.

On avait cru un moment qu'une agence fédérale ou une société d'Etat

pourrait intervenir au nom du gouvernement fédéral dans cette entente de financement.

Tous les moyens

D'autant plus qu'au moment où la direction de Dome reconstruit les banques, jeudi à Toronto, Petro-Canada tenait à Ottawa une réunion de son conseil d'administration qui a duré toute la journée.

Depuis le début de l'année, Dome Petroleum a fait des pieds et des mains pour régler ses problèmes, qui avaient débuté l'an dernier avec la mainmise sur la société géante Hudson's Bay Oil and Gas acquise de la société américaine Conoco au coût de 4 milliards \$.

Lalonde peu loquace

Le ministre fédéral des Finances, M. Marc Lalonde, a refusé de commenter la nouvelle.

"Je vous réfère à la déclaration de Dome Petroleum qui a dit considérer une proposition d'investissement de la part du gouvernement canadien et des banques", a dit M. Lalonde selon qui, en aucun cas, le gérant fédéral ne pour-

rait être considéré comme un sauveur de la firme pétrolière.

"Le gouvernement a déjà dit qu'il n'y aurait pas de garantie de prêts et je me refuse à spéculer là-dessus."



Marc Lalonde

TORONTO

TORONTO (PC) — La détente des taux d'intérêt bancaires n'a pas stimulé la Bourse de Toronto comme on s'y attendait, jeudi, et les cours ont clôturé en baisse après une séance modérée. L'indice composé a fléchi de 5,55 points à 1648,24 et 6,2 millions d'actions ont été négociées.

Dix des 14 secteurs du marché ont perdu du terrain, surtout les pétroliers et les produits industriels. Par contre l'or et l'immobilier, qui se comportent bien lorsque le loyer de l'argent diminue, ont enregistré les meilleurs gains de la journée.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their share prices.

Le taux d'escompte à 13,18 pour cent

OTTAWA (PC) — Les banques de dépôt ont réduit hier leur taux de base d'un demi-point à 15 pour cent, à la suite d'une baisse du taux d'escompte de la Banque de Canada qui est passé de 13,42 à 13,18 pour cent, dans la même journée.

Le taux de base, que les banques réservent à leurs meilleurs clients, se trouve ainsi à son niveau le plus bas depuis décembre 1980.

Fait inusité, la Banque Royale et la Banque Mercantile ont ramené leur taux à 15 pour cent, quelques heures avant même que l'institut d'émission ait annoncé une diminution de son taux directeur.

Le fléchissement du taux de base ne signifie pas nécessairement une baisse immédiate des taux de prêt au consommateur, lesquels sont à 17,75 pour cent.

L'économie en bref

Baisse des cours à Wall Street

La tendance a évolué irrégulièrement en baisse, jeudi à Wall Street, malgré une diminution des taux d'intérêt et une nouvelle détente de l'inflation. L'indice préliminaire des industrielles a clôturé à 925,95, en baisse de 1,65 point. Quelque 68 millions d'actions ont été échangées.

Des maisons plus coûteuses

Le prix des maisons devrait grimper de 25 à 40 pour cent à Montréal au cours des deux prochaines années.

Il se raffermirait ainsi pour la première fois depuis le bond de 1980. Depuis 18 mois, en effet, les prix plafonnent en général mais baissent fortement dans l'ouest de la région montréalaise et dans le segment de marché des maisons plus coûteuses, affirment les principaux courtiers en immobilier actifs au Québec.

L'inflation à la baisse

La baisse des prix des produits alimentaires et du carburant est à l'origine de la plus faible augmentation de l'inflation enregistrée en quatre mois aux États-Unis: 0,3 pour cent en août, ont rapporté les services gouvernementaux jeudi.

Les seuls prix ayant augmenté de manière constante cette année sont les soins médicaux. Les carburants ont baissé de 0,1 pour cent en août et les produits alimentaires de 0,3 pour cent.

TORONTO

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their share prices.

TAUX DES MONNAIES

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

FONDS MUTUELS

MONTREAL (PC) — La Bourse de Montréal s'est repliée en quasi-totalité, jeudi, et l'indice composé a terminé la journée en déficit de 2,31 à 284,17. Les pertes ont eu raison des gains dans un rapport voisin de deux à un et 838,048 actions ont changé de main en cours de séance, contre 1,081,518 la veille.

Les pétroliers reculent de 6,57 à 520,98, les industrielles de 2,91 à 301,49, les bancaires de 1,32 à 305,29, les services publics de 1,10 à 214,11 et les papeteries de 0,42 à 154,11.

MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

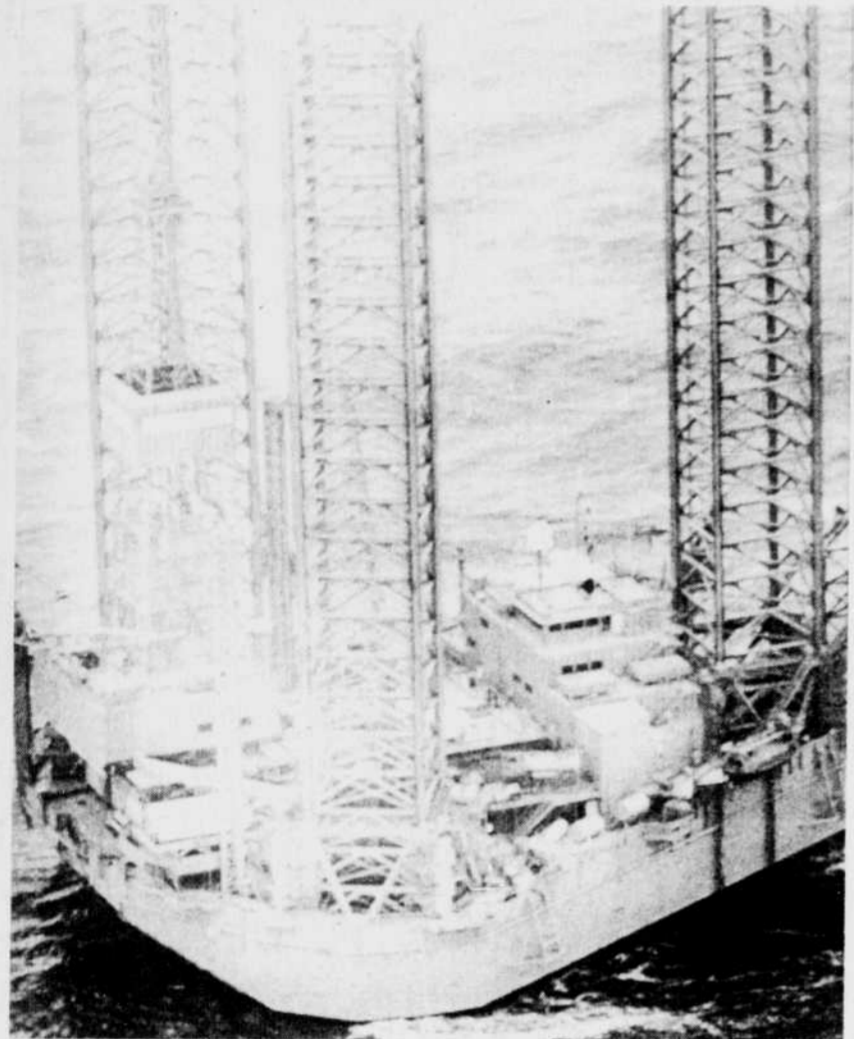
Le dollar canadien a perdu 7-25 à \$0,8177 et la livre 47-50 à \$1,0713.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en hausse de 21-50 et coté à \$1,2320 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-25 à \$2,1034.

# 551 millions \$ pour la mise en valeur du gaz de l'île de Sable

HALIFAX (PC) — Le gouvernement canadien et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse ont annoncé, jeudi, un programme d'exploration pétrolière de 551 millions \$ à l'île de Sable, portant le montant des investissements de cette province à près de 2 milliards \$.



Des plates-formes de forage envahiront bientôt les hauts fonds, au large de l'île de Sable, à la recherche du gaz naturel que recèlent les abords de cette ancienne colonie pénitentiaire française.

Un consortium, dirigé par Shell Canada Resources et dans lequel Petro-Canada détient 45 pour cent des intérêts, forera neuf puits en trois ans, à partir du 4 novembre.

Le forage se fera à partir de la plate-forme semi-submersible Sedco 709, qui a quitté les champs pétroliers de la mer du Nord, jeudi, en direction d'Halifax.

Ce programme est le plus considérable des quatre approuvés par la commission fédérale-provinciale établie en mars, au moment de la signature de l'entente entre Ottawa et Halifax pour l'exploitation des richesses pétrolières.

## Terre-Neuve

Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Jean Chrétien, a profité de l'occasion pour souligner, à l'intention de Terre-Neuve, les avantages que la Nouvelle-Écosse retire de son accord avec Ottawa.

"Cet accord crée un climat de sécurité qui favorise les investissements. C'est la preuve qu'il est possible de signer une entente, qui satisfait à la fois les besoins et les aspirations de deux paliers de gouvernement."

M. Chrétien a annoncé que le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau est à la veille de donner suite à la requête du premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, de le rencontrer pour négocier un accord.

Entretemps, Ottawa et Terre-Neuve sont devant les tribunaux pour régler la propriété des ressources sous-marines.

M. John Buchanan, premier ministre de la Nouvelle-Écosse, s'est félicité, lui aussi, de l'entente signée avec le gouvernement fédéral.

Il a noté que les investissements dans l'exploration pétrolière vont donner de l'emploi à quelque 2.000 personnes de sa province.

## Peckford repart à l'attaque

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford a demandé une fois de plus à Ottawa, jeudi, de retirer son appui au Québec dans le différend qui l'oppose à Terre-Neuve, au sujet de la centrale hydroélectrique de Churchill Falls.

Dans un télégramme au ministre fédéral de la Justice Mark MacGuigan et aux cinq députés libéraux de Terre-Neuve aux Communes, M. Peckford a soutenu que le gouvernement fédéral n'a aucune affaire dans ce dossier.

re-Neuve et approuvé par la Cour d'appel de cette province.

La loi terre-neuvienne a pour effet de priver d'eau la centrale de Churchill Falls, l'empêchant de respecter son contrat de vente d'électricité à Hydro-Québec.

M. Peckford s'est déjà engagé, cependant, à ne pas appliquer la loi tant qu'elle ne sera pas sanctionnée par la Cour suprême du Canada.

## Gros sous

C'est la semaine prochaine que la Cour suprême du Canada doit commencer ses audiences sur la légalité du Water Rights Reversion Act, adopté par l'Assemblée législative de Ter-

re-Neuve, en procédant de cette façon, est d'obliger le Québec à négocier un nouveau contrat pour l'électricité de Churchill Falls.

En vertu du contrat actuel, selon

Terre-Neuve, le Québec revend à bien meilleur prix aux États-Unis l'électricité qu'il achète à trop bas prix au Labrador.

C'est ainsi que le Québec réaliserait des bénéfices annuels de 500 millions \$, au regard de 20 millions \$ pour Terre-Neuve.

L'intervention d'Ottawa en faveur du Québec a fait dire à M. Peckford que le gouvernement fédéral agissait dans un but politique.

Ce à quoi M. MacGuigan a répondu qu'il était nécessaire de protéger la loi du pays.

Pour le ministre fédéral, Terre-Neuve n'a pas suivi la meilleure procédure judiciaire en adoptant sa loi, aujourd'hui contestée en Cour suprême du Canada.

## A travers le pays

### Cadeau doré sur tranche

Le Canada s'enrichira la semaine prochaine de copies enluminées des principaux textes de loi qui ont marqué l'histoire du pays depuis 1763.

Le ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, M. Francis Pym, qui a présidé à l'adoption de la résolution constitutionnelle historique par Westminster, présentera les parchemins au gouvernement canadien au cours d'une cérémonie.

### Grand ménage autorisé

Les contribuables canadiens peuvent procéder au grand nettoyage de leurs armoires.

Des modifications apportées à la loi de l'impôt sur le revenu, et en vigueur depuis lundi, n'obligent plus, en effet, les contribuables à conserver, non sans problèmes, les registres de leurs revenus jusqu'à ce qu'ils demandent et obtiennent du ministre du Revenu la permission de les détruire.

### Racisme dans la capitale?

La commission de droits de la personne de l'Ontario a porté plainte contre certaines compagnies de taxi d'Ottawa qui auraient fait de la discrimination contre des membres de minorités ethniques.

Les entreprises ont été priées de répondre par écrit aux plaintes dont elles font l'objet et seront entendues ultérieurement devant un comité spécial, a révélé Mme Thérèse Legault, directrice de la commission pour la région.

### Un service essentiel

Pour le ministre fédéral responsable du statut de la femme, les garderies constituent aujourd'hui un service essentiel, tout comme l'électricité, l'eau et le téléphone.

"Les femmes ont besoin de travailler, donc elles ont besoin de garderies", de déclarer Mme Judy Erola.

### Démission de Lyon

L'ancien premier ministre Sterling Lyon a annoncé son intention, jeudi, de remettre sa démission comme chef du Parti conservateur du Manitoba avant la

prochaine élection provinciale.

Il continuera, cependant, à représenter la circonscription de Charleswood à l'Assemblée législative.

## Le français en perte de vitesse à Ottawa

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Quelque 40 pour cent des élèves des écoles françaises d'Ottawa ne parlent habituellement pas le français à la maison, révèle une étude sur le climat culturel et linguistique des familles profitant du système d'éducation élémentaire francophone de la capitale fédérale.

"Les données recueillies au cours de cette étude démontrent sans ambages que le climat de francité des familles desservies par les écoles françaises du Conseil des écoles séparées d'Ottawa fait l'objet d'une érosion inquiétante", affirme l'auteur, M. Lionel Desjarlais, de l'Université d'Ottawa.

A la question de savoir pourquoi envoyer les enfants à l'école française, on répond avec une égale fréquence:

- pour l'épanouissement de la culture et de la langue;
- pour que les enfants deviennent bilingues.

## Anglicisation

L'étude souligne que l'identification linguistique demeure faible parmi la population étudiée, puisque seulement 43 pour cent des répondants et 32 pour cent de leurs conjoints admettent qu'ils sont plus à l'aise en français qu'en anglais.

"L'analyse des nombreuses versions de cette deuxième réponse semblait suggérer que si l'enfant n'apprenait pas le français à l'école française, il deviendrait unilingue de langue anglaise.

"Nombre de foyers considèrent l'école française comme une condition essentielle au maintien du français comme langue de communication à la maison", dit le professeur Desjarlais.

## Culture

L'étude démontre par ailleurs qu'en matière de culture, qu'il s'agisse de télévision, de radio, de lecture, ou de spectacle, l'anglais est nettement préféré au français dans les foyers visés par l'enquête.

Ainsi, chez seulement 12 pour cent de la population, les enfants préfèrent regarder habituellement la télévision ou écouter la radio en français.

"Les habitudes de lecture sont dominées par la langue anglaise. A peine 20 pour cent de la population étudiée reçoit le quotidien Le Droit, alors que 65 pour cent reçoit le quotidien de langue anglaise The Citizen."

On compte en outre une proportion de 35 pour cent qui préfèrent assister à des spectacles présentés en français.

## Vocabulaire faible

Les tests de compétence linguistique ont révélé que les élèves de 8e année sont passablement faibles en vocabulaire français, alors que les élèves de 6e année répondent favorablement aux normes.

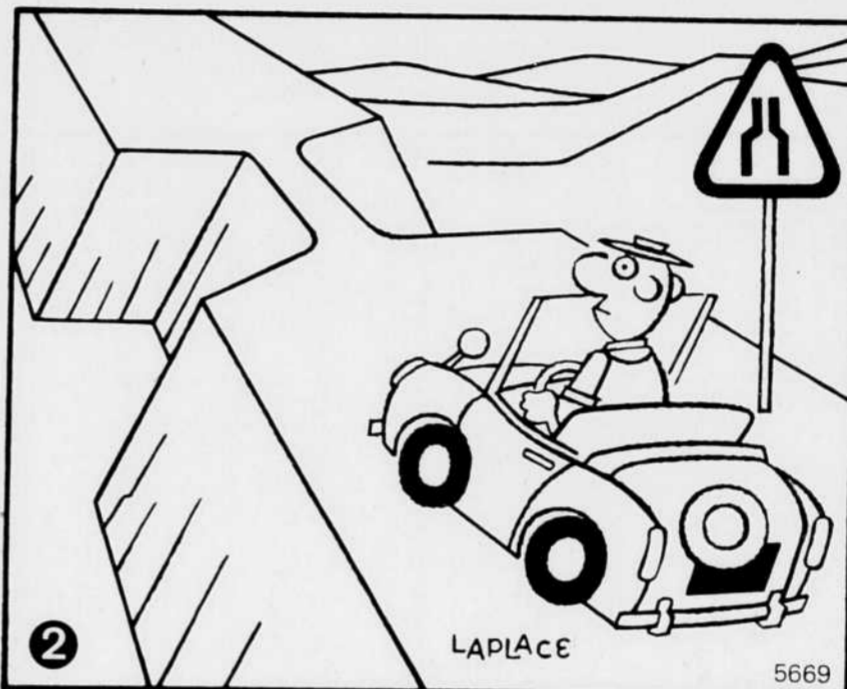
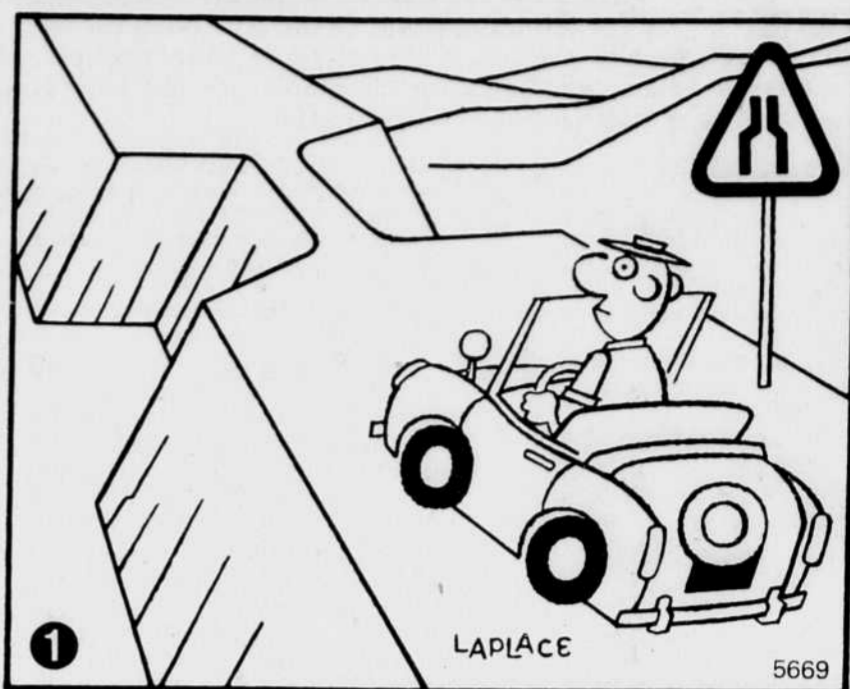
Il faut noter cependant que les écoles qui occupent les plus hauts rangs dans l'échelle de francité ne sont pas nécessairement celles qui occupent le plus haut rang dans l'échelle de compétence linguistique.

En conclusion, l'auteur affirme que l'école française en milieu minoritaire, pour faire ce qu'elle doit faire, devrait oeuvrer chez une clientèle aussi française que possible.

## Place à la détente

### LES 8 ERREURS ETES-VOUS OBSERVATEUR?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. Toutefois, il existe huit différences entre les deux. Si vous êtes observateur, tentez de les trouver. La solution est publiée à droite du dessin ci-après.



## Solution

1. Haut du gilet complété.
2. Tige du rétroviseur.
3. Portière arrière modifiée.
4. Plaque arrière plus large.
5. Pied du panneau plus long.
6. Horizon à droite du panneau.
7. Une colline de gauche modifiée.
8. Le talus dans l'entaille de gauche.

## BLONDINETTE



## M. ABERNATY



## LA FAMILLE FLOP



## MICKY



## DONALD DUCK



# Les offres normatives de Québec rejetées

par Maurice Girard

**MONTREAL (PC) — Aussitôt déposées, les offres normatives de Québec aux employés des affaires sociales ont été rejetées par le principal syndicat de ce secteur, qui compte 132,000 employés permanents.**

«Actuellement, ces offres sont inacceptables, nos gens n'accepteront jamais cela parce qu'elles constituent de très gros reculs, notamment sur la sécurité d'emploi», a déclaré, hier en fin de journée, la présidente de la Fédération des affaires sociales, Mme Simone Masse, qui parlait au nom des 90,000 membres que regroupe cette fédération associée à la Confédération des syndicats nationaux.

Un premier examen rapide des offres rendues publiques hier en conférence de presse par le ministre des Affaires sociales Pierre-Marc Johnson force la présidente intérimaire de la

Fédération à en conclure que, si elles étaient appliquées, elles ramèneraient les employés à 1966.

Mme Masse faisait explicitement allusion à la question des fusions de poste, à la disponibilité, à la mobilité et à la liberté d'action syndicale, qui sont des gains réalisés en 1966 et améliorés au cours des années.

«De plus, les offres gouvernementales telles que présentées par M. Johnson consistent à ne reconnaître aucune année d'ancienneté pour l'année 1983, comme si nous n'étions pas au travail.»

Quant à la sécurité d'emploi, aucun nouvel employé ne pourra l'acquiescer parce que l'ancienneté accumulée dans une fonction ne sera pas transférable à l'emploi que postulera le candidat à une permanence.

«Auparavant, quand tu étais sur la liste de rappel ou de remplacement pendant un certain temps, cette période était reconnue quand tu obtenais un poste. Maintenant, même quand tu restes cinq ans dans l'institution, ce temps-là ne sera pas reconnu comme expérience pour obtenir la sécurité d'emploi. Il faudra faire deux ans pour l'obtenir.»

Pour l'instant, la Fédération n'a pas eu le temps d'étudier les conséquences directes d'autres offres comme la modification des mécanismes de consultation pour la fusion de postes qui donnera à l'employeur le droit de procéder unilatéralement.

«Le gouvernement nous avait dit

qu'il serait en demande sur beaucoup de points et nous venons de le constater», conclut Mme Masse, qui soutient que les employés du secteur des affaires sociales seront prêts à se battre contre les offres gouvernementales.

Par ailleurs, la critique du Parti libéral du Québec pour les affaires sociales, Mme Thérèse Lavoie-Roux, appuie, dans l'ensemble, l'optique du gouvernement pour ce qui est des offres normatives aux employés, mais, selon elle, il faut examiner les modalités de très près pour assouplir les mécanismes.

«Au départ, le ministre parle de la crise économique sans assumer aucune part des responsabilités, ce qui lui permet d'arriver avec ses gros sabots et d'imposer un peu ce qu'il veut.»

«Le gouvernement parle du maintien de la qualité et de la quantité des

services mais il laisse entendre que la possibilité d'autres coupures budgétaires n'est pas à éliminer.»

Le critique libéral avoue qu'il ne peut pas être en désaccord avec les modifications proposées à la mobilité du personnel mais il affirme qu'il faudra contenir ces modifications dans des balises précises.

«Il ne faudrait pas que ce soit un outil donné à l'administration pour rentrer dans les normes budgétaires imposées par le gouvernement comme on l'a fait l'an dernier, en plein mois de mars ou avril, alors qu'on a fermé des lits dans des hôpitaux pour rentrer dans les normes du gouvernement», a dit Mme Lavoie-Roux, qui a assisté à la conférence de presse de M. Johnson.



Thérèse Lavoie-Roux

## Attitude immorale et irresponsable

(Marc-André Bédard)



Marc-André Bédard

**CHICOUTIMI (PC) — L'attitude des députés libéraux fédéraux du Québec est immorale et irresponsable en période de crise, a affirmé jeudi, dans un communiqué, le ministre québécois de la Justice, M. Marc-André Bédard, en marge de la réunion de leur caucus à Jonquière.**

«Au lieu d'analyser les moyens pour sortir

d'une crise que leurs politiques économiques ont provoquée en grande partie, ils gaspillent leur temps à faire de la petite politique avec la complicité d'un économiste servile et ex-député de la succursale provinciale, le Parti libéral du Québec», a déclaré M. Bédard.

«Personne n'a besoin de se payer les services

d'un économiste pour comprendre que la crise actuelle est due en majeure partie aux taux d'intérêt prohibitifs, à la faillite de la politique énergétique fédérale basée sur les mégaprojets et au peu de moyens mis en place pour relancer l'économie», a-t-il encore lancé.

«Il faut avoir du front

des députés fédéraux, surtout quand on constate qu'en l'espace de sept mois le déficit fédéral est passé de 10 à 19 milliards \$», a noté M. Bédard.

«Quant au député Pierre Gimael, comment peut-il se vanter de sauver l'honneur et la dignité des citoyens par l'assurance-chômage, alors que ce sont

précisément les politiques créatrices de chômage d'Ottawa, appuyées docilement par les 74 pseudo-représentants du Québec qui maintiennent les citoyens dans cet état de dépendance?»

«Son attitude ressemble étrangement à celle du pompier incendiaire», a conclu M. Bédard.

## Coup d'oeil sur le Québec

### Proposition rejetée

Les journalistes et employés de la salle de rédaction du quotidien La Presse ont, par un vote massif, exclu toute possibilité d'ouvrir leur convention collective pour négocier des adoucissements à la vingtaine de mises à pied annoncées la semaine dernière par l'employeur.

Les 21 personnes mises à pied dans la salle de rédaction, dont sept journalistes et six employés du centre de documentation, reçoivent cette semaine les avis réglementaires, qui comportent le versement de deux mois de salaire, une paie de séparations équivalant à trois semaines par année de service. Les derniers entrés au service du journal sont les premiers à quitter.

### Jodoin appelé à témoigner

Le journaliste Claude Jodoin a été appelé, jeudi, à témoigner contre Claude Dubois. Devant une foule de curieux fascinés par la scène, l'ex-chroniqueur judiciaire a remplacé à la barre le délateur-vedette Donald Lavoie, tournant une page importante du procès que subit le trio Dubois-Dubois-Belzile en rapport avec le double assassinat du club Mon Pays, en juillet 1973.

Déjà décrit comme un homme de paille de Dubois à l'époque de ces événements, Claude Jodoin, âgé de 52 ans, était le propriétaire en titre de la discothèque l'Ostie d'Place, rue Saint-Denis, à Montréal, lorsque Richard Desormiers, la victime-membre de la tuerie du bar Mon Pays, y a été mêlé à des incidents qui auraient amené sa mort prématurée.

### Incendie criminel

L'incendie qui a fait deux morts, hier, dans le quartier du Palais, à Québec, a été allumé par une main criminelle.

Un porte-parole du Commissariat des incendies, M. Jean Lépine, a révélé que l'enquête avait permis d'établir qu'un accélérateur avait été utilisé pour mettre le feu dans une sorte de remise qui avait été aménagée au bout d'un corridor, au quatrième étage de la maison de chambres située au 227 rue Saint-Paul.

### Voleur démasqué

Le sang-froid d'un gérant de banque a permis de démasquer, jeudi, un individu qui prétendait transporter une bombe dans une mallette et qui lui réclamait de l'argent.

L'agent Norm Couillard, de la police de Montréal, a raconté que l'individu s'est présenté, vers 11 h 30, au bureau du gérant de la succursale du 1600 Sherbrooke-Ouest de la Banque de Nouvelle-Écosse.

Devant la menace de faire éclater la bombe, le gérant est demeuré parfaitement calme. Faisant croire qu'il allait chercher l'argent, il a demandé à un employé de prévenir la police et il est revenu à son bureau s'entretenir avec le bandit.

Les policiers, à leur arrivée, n'ont eu qu'à procéder à l'arrestation. Après avoir fait évacuer la banque et les bâtiments avoisinants, ils ont ensuite ouvert la mallette, pour constater qu'il n'y avait pas de bombe.

### Asile politique demandé

Quatre hommes qui ont affirmé être des membres de l'Organisation de libération de la Palestine ont demandé leur admission comme résidents permanents au Canada.

Sukku Eren, âgé de 22 ans, Rasoul Mohamed Mardelli, âgé de 32 ans, Ali Aydojdou, âgé de 19 ans, et Mohamed Serag Bozkal, âgé de 26 ans, sont arrivés vendredi dernier sur un vol en provenance d'Irak à l'aéroport international de Mirabel, au nord de Montréal.

### Retour à la normale

La situation est revenue à la normale, hier, dans un secteur de la ville de Sainte-Foy où une importante fuite d'essence s'était produite la veille.

Un porte-parole d'Environnement-Québec a déclaré que tout danger d'explosion avait été écarté. Quelque 15,000 litres d'essence se sont échappés du réservoir d'une station libre-service qui n'est pas encore en opération, à l'intersection des boulevards Pie XII et Quatre-Bourgeois. L'essence s'est infiltrée dans le sol et dans les égouts pluviaux.

### Cause entendue le 15 novembre

La cause de l'ex-sergent Marcel Bellefeuille, congédié des rangs de la police du Cap-de-la-Madeleine au mois de mai pour avoir été associé à un débit de boisson, sera entendue le 15 novembre.

Le ministre du Travail a désigné Me Jean-Guy Clément de Chicoutimi pour présider le tribunal d'arbitrage.

## Trudeau attendu de pied ferme par les chômeurs du Saguenay

par Denis Lessard

**JONQUIERE (PC) — Une manifestation de syndiqués mécontents doit marquer aujourd'hui le passage du premier ministre Pierre-Elliott Trudeau au Saguenay, à l'occasion de la rencontre spéciale du caucus de ses députés québécois qui, se terminant aujourd'hui, n'offrira pas de solution de rechange au demi-million de chômeurs du Québec.**

Au terme de la deuxième journée de la rencontre, qui chaque année vise à établir les priorités québécoises en vue du prochain discours du Trône, le président du caucus, M. Jacques Olivier, a soutenu que les élus fédéraux désiraient tendre la main à leurs collègues de l'Assemblée nationale pour pouvoir chercher ensemble des solutions à l'épineux problème du chômage.

Du même souffle toutefois, le représentant de Longueuil a coupé court aux espoirs de ceux qui espéraient voir de nouvelles mises de fonds fédérales au Québec, afin de pallier à la crise de l'emploi. «Nous ne sortirons pas d'ici en disant que nous allons mettre de l'argent dans des programmes, il faut tenir compte du déficit de 20 milliards \$», de dire M. Olivier.

Cette réunion qui laissera vraisemblablement sur leur faim les chômeurs du Québec n'est pas sans provoquer des réactions fort critiques chez les travailleurs du Saguenay qui manifesteront leur impatience lors de la visite du premier ministre.

«C'est du sadisme de la part de nos 74 beaux représentants d'Ottawa de venir ici sans apporter de solution», a lancé M. Rodrigue Lessard, permanent à la Fédération des travailleurs du Québec qui organise la manifestation d'aujourd'hui.

La réunion de Jonquière aura été toutefois l'occasion pour plusieurs députés des régions les plus tenaillées

par le chômage de marquer leur impatience devant la lenteur du gouvernement à mettre en place des programmes auxquels le cabinet a déjà donné le feu vert.

Plusieurs députés se sont plaints que les programmes en place n'étaient pas suffisamment efficaces», d'admettre M. Olivier, pour qui l'utilité de la réunion était justement de déterminer les gestes à poser pour accroître l'emploi sans nécessairement ajouter au fardeau financier fédéral.

Pour le député de Manicouagan, M. André Maltais, en revanche, Ottawa aurait avantage à faire un sérieux ménage dans ses programmes pour s'assurer que les décisions soient prises à temps dans les ministères.

Parlant de l'Office canadien pour un renouveau industriel sur lequel le gouvernement fédéral a basé sa relance de l'emploi dans plusieurs régions du Québec, il devait ajouter: «Je ne sais plus ce qu'on fait là-dedans, on étudie le sexe des an-

ges.» Toutefois pour le député, dont la circonscription sera, selon lui, victime d'un chômage réel approchant les 70 pour cent cet hiver, il n'y a pas lieu de prendre panique.

Quant à Eva Côté, représentante de Rimouski, elle s'est dite exaspérée d'attendre une annonce concrète quant au plan de développement de l'est du Québec annoncé le printemps dernier par M. Trudeau et auquel Ottawa devait consacrer plus de 300 millions \$. «Je suis fatiguée d'attendre, je pense qu'il y a des retards exagérés là-dedans», a-t-elle lancé.

Le programme fédéral de travail partagé n'a pas manqué pour sa part de soulever les critiques du député de Shefford, M. Jean Lapierre.

«C'est nous qui ne livrons pas la marchandise. Je connais des gens qui n'ont pas encore reçu leur part de salaire d'Ottawa après douze semaines de travail.»

Quant à la réorganisation du cabinet qui,

## Le trafic des stupéfiants, commerce de 12 milliards \$

par Pierre Beauregard

**MONTREAL (PC) — En 1981, entre 8 milliards \$ et 12 milliards \$ se sont littéralement volatilisés en fumée à travers le pays dans le cadre de l'activité économique qui a le plus profité aux criminels, soit le trafic de la drogue.**

Il est difficile de se faire une idée fidèle de l'envergure des sociétés fantômes qui manipulent des centaines de millions de dollars à travers un réseau mondial de banques secrètes ou d'institutions qui profitent de la complaisance de petits gouvernements corrompus de républiques touristiques.

Des centaines de millions ou même des milliards de dollars qui se promènent ainsi sur la planète sur les chemins même empruntés par les trafiquants de tout acabit qui acheminent la drogue vers les pays consommateurs.

Lorsqu'on parle des trafiquants, on évoque les valises à double fond, les douaniers corrompus, les trajets compliqués ou les mots de passe.

«Nous nous efforçons de saisir les plus grandes quantités possibles de stupéfiants, ou de narcotiques, pensant briser ainsi les reins des organisations de trafiquants en leur infligeant de lourdes pertes.»

Mais la réalité est bien différente: les trafiquants professionnels semblent animés d'une faculté de rétablissement extraordinaire.

Depuis des années, des tonnes de stupéfiants ont été interceptées et des milliers de courriers ont été emprisonnés.

Pourtant, le commerce de la drogue est resté l'entreprise illicite la plus rentable au Canada.

### Nouvelles armes

Le monde des agents clandestins du marché international de la drogue est la copie conforme, le frère jumeau, de l'univers se-

### Multinationales

«Il faut absolument mettre fin à cette saignée de notre économie, mais comme nous l'avons vu, les gens que

nous arrêtons et les cargaisons que nous interceptons sont aussitôt remplacés par d'autres», a souligné le sergent Goulet. «Les trafiquants internationaux organisés disposent d'incroyables ressources financières et de moyens dignes des plus grandes entreprises multinationales.»

«C'est donc au niveau des finances qu'il faut frapper pour s'assurer quelques chances de succès durable.»

En s'attaquant à l'aspect financier du trafic des stupéfiants, la police pourchassera effectivement les cerveaux de cet empire.

«Le nom du jeu, c'est désormais l'argent.»

Si elle a été déjà étouffée de succès aux États-Unis, la mise en application de cette philosophie remonte à quelques mois seulement au Canada, alors que la Gendarmerie royale du Canada créait à travers le pays sept équipes de deux membres possédant à la fois des connaissances dans le domaine comptable et dans celui de la lutte aux trafiquants.

Ces nouveaux postes ont été créés au sein des brigades des stupéfiants à Montréal, Toronto, Ottawa, Winnipeg, Calgary, Edmonton et Vancouver.

Désormais, chaque enquête sur un réseau

ou un trafiquant comportera un aspect économique», précise le sergent Goulet.

«Auparavant, nous laissons souvent de côté les carnets de banque, les documents financiers et les factures, à moins qu'elles n'aient un lien très direct avec la cause.»

À l'avenir, la police passera littéralement à la loupe le profil d'activité économique des suspects ou des organisations touchées.

Dans le passé, on a fréquemment eu recours à la loi de l'impôt pour toucher les criminels, mais cette approche s'est avérée insuffisante en raison du raffinement des techniques de camouflage de l'origine réelle des revenus.

De plus, la loi est largement détaillée lorsqu'il s'agit de faire la preuve d'une activité criminelle à partir d'un modèle économique.

«Pour le moment, nous disposons toutefois de deux outils qui présentent un potentiel intéressant: l'article 312 du code criminel et l'article 10 de la loi des stupéfiants.»

Le premier stipule l'interdiction, sous peine de prison, d'avoir en sa possession un bien criminellement obtenu.

S'il n'en tient qu'à la police, le commerce des stupéfiants deviendra beaucoup moins payant.

**LOUEZ DE TOUT**  
569-9548  
LOCATION  
MARTINEAU  
Réparation de tondeuses  
et souffleuses  
Laveuse à vapeur pour tapis  
2456 ouest, rue King  
77332

**CARREFOUR DE L'ESTRIE SHERBROOKE**  
**CORRECTION**  
dans notre annonce parue dans ce journal le 22 septembre 1982, on aurait dû lire:  
**INTERCOM PORTATIF SANS FIL**  
Prix courant **79.95**  
Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

**ASSEMBLEE PUBLIQUE D'INFORMATION**  
Pour la population de Sherbrooke et de la région convoquée par  
**LA MAISON ST-GEORGES (SHERBROOKE) Inc.**  
Centre d'Accueil de transition pour  
mésadaptés sociaux masculins  
(18 à 65 ans)  
**MOTIFS DE LA REUNION:**  
1) Visite du centre  
2) Activités de l'année 1981-82  
3) Points majeurs des états financiers  
4) Autres sujets d'intérêt collectif  
**L'OBJECTIF:**  
La Maison St-Georges - maintien de la qualité des services  
**DATE:** Mercredi le 6 octobre 1982  
**LIEU:** Maison St-Georges Inc.  
433 rue Marquette Sherbrooke  
**HEURE:** 19.30 hrs  
PAR: Raymond Métras  
Président Conseil d'Administration

**EGLISE DE LA SCIENCE CHRETIENNE**  
**DIEU VOUS AIME TOUJOURS.**  
Si vous ne pensez plus à LUI, il doit bien y avoir une raison. Mais peut-être avez-vous perdu de l'intérêt pour ce que DIEU n'est pas vraiment après tout. Seriez-vous heureux de savoir ce que DIEU est en réalité? Connaitre votre vraie place à vous dans son plan D'AMOUR? Laissez notre service du dimanche vous aider. Cette semaine ou une autre, vous êtes invités à visiter notre salle de lecture, où on peut en silence lire, méditer, prier avec LA BIBLE et les publications de la SCIENCE CHRETIENNE.  
**SOCIETE DE LA SCIENCE CHRETIENNE**  
291, Alexandra, C.P. 31, Sherbrooke, J1H 5H5  
Service en anglais: Dimanche, 11 h 00  
Service en français: 2e dimanche, 9 h 30  
Témoignage de guérison - Service 1er mercredi, 19 h  
Salle de lecture: Mercredi et samedi: 14 h à 16 h  
Pour une documentation gratuite écrire à:  
**C.P. 31, SHERBROOKE**

**S.V.P. SAUVEZ DES VIES AVEC NOUS**

Par votre contribution à l'organisme, "Les Ailes de l'Espérance", vous aidez concrètement à sauver des vies humaines grâce au transport aérien gratuit des urgences médicales chez les peuples isolés et démunis de l'Amazonie péruvienne et de l'Afrique.

Avec "Les Ailes de l'Espérance" vous avez l'occasion de partager avec les démunis en supportant leurs programmes de développement dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'alimentation.

Ensemble nous apportons un vent d'espoir contre les épidémies, la malnutrition et l'analphabétisme, nous sommes capables de solidarité.

Vous pouvez participer personnellement à la mission humanitaire de l'organisme "Les Ailes de l'Espérance" en nous faisant parvenir votre donation.

Mon nom: .....  
Adresse: .....  
Contribution: \$ .....

Adressez à: **Les Ailes de l'Espérance**  
3702, rue Ste-Famille  
Montréal, Québec  
H2X 2L4  
Tél.: (514) 843-4946  
(514) 281-1673

N-42137 **UN RECU POUR FIN D'IMPOT VOUS SERA RETOURNE**

**Regards sur le monde**  
**Graciés**

Sylvio Claude, président fondateur du Parti démocrate chrétien d'Haïti, et 21 de ses partisans ont été graciés, jeudi, par le président Jean-Claude Duvalier, à l'occasion du 25e anniversaire du régime.

**Contre-attaque**

Le Federal Bureau of Investigation conduit actuellement plusieurs opérations pour piéger des agents soviétiques envoyés aux Etats-Unis pour voler des secrets technologiques, a rapporté jeudi le quotidien USA Today.

**Simple délit**

S'introduire chez la reine et boire son vin ne constitue pas un délit, pas plus que la réveiller au petit matin pour lui faire la conversation, a estimé jeudi à Londres un jury qui a pris 14 minutes pour décider que l'intrus, Michael Fagan, n'était pas coupable de vol, même s'il a bu une demi-bouteille de vin blanc chez le secrétaire privé du prince Charles.

**Délation**

Les étudiants iraniens ont repris, jeudi, le chemin de l'université avec pour consigne officielle d'espionner leurs professeurs et leurs camarades de faculté, ainsi que l'a recommandé l'imam Ruhollah Khomeini qui a affirmé que la République islamique ne tolérera pas les influences intellectuelles venues de l'Est ou de l'Occident.

**Attentat**

Le mouvement guérillero colombien du 19 avril a revendiqué, jeudi, l'attentat commis en milieu de journée contre la résidence de l'ambassadeur d'Israël à Bogota, M. Jaime Aaron, au cours duquel deux personnes, dont l'épouse du diplomate, ont été légèrement blessées.

**500 victimes**

Plus de 500 personnes sont mortes et quelque 20.000 demeurent sans abri après les inondations provoquées par les pluies torrentielles qui se sont abattues pendant quatre jours la semaine dernière sur la côte sud du Guatemala, selon un bilan provisoire établi jeudi.

**Trois essais**

Les Etats-Unis ont annoncé jeudi avoir procédé à trois essais nucléaires souterrains dans le désert du Nevada. C'est le plus grand nombre d'essais jamais annoncé aux Etats-Unis pour une même journée. Ils portent à 16 le nombre d'essais annoncés au Nevada depuis le début de l'année. Pour l'ensemble de l'année dernière, 17 essais avaient été rapportés officiellement.

**Entraînement**

Les Etats-Unis entraîneront l'an prochain un nouveau bataillon de troupes salvadoriennes à la lutte anti-guérilla, dans le cadre du programme d'aide militaire prévu pour 1983, a indiqué jeudi à San Salvador un haut responsable militaire.

**Sanctuaire**

Un sanctuaire datant du 4e millénaire avant Jésus-Christ a été découvert près de la ville de Prilep, dans la république yougoslave de Macédoine. Il s'agit d'un ouvrage rectangulaire de neuf mètres par 12 en bon état de conservation dans lequel s'élève un autel monumental.

**Divergences**

M. Pete Dankert, président du parlement européen, a déclaré jeudi que l'accroissement des divergences fondamentales entre les Etats-Unis et l'Europe devait amener les pays de la communauté européenne à prendre la responsabilité de leur sécurité.

# Gemayel assermenté dans une caserne

**BEYROUTH (AP) — Le quatorzième président de la république libanaise, M. Amine Gemayel, a prêté serment dans une caserne de Beyrouth-Est jeudi et s'est fermement engagé à rompre le cycle de la violence au Liban.**

Pendant ce temps, l'armée israélienne avait commencé à quitter peu à peu Beyrouth, à quelques heures de l'arrivée des premiers

que libanaise, neuf jours après l'assassinat de Bechir, son frère cadet, dont le portrait dominait la tribune.

"Je jure par le Dieu tout puissant de respecter la constitution et les lois de la nation libanaise et de sauvegarder l'indépendance et l'intégrité territoriale de la patrie", a déclaré en arabe le jeune président en présence des parlementaires, du corps diplomatique, de l'envoyé spécial du président américain Ronald Reagan, M. Philip Habib, et de M. François de Gros-souvre, qui représentait le président français François Mitterrand.

Vêtu d'un costume d'été blanc et d'une cravate noire, M. Amine Gemayel, dans le discours d'investiture de 15 minutes qui a suivi cette prestation de serment, a déclaré que son premier souci était d'arrêter le cercle vicieux de la violence sur le sol libanais.

Sans jamais nommer Israël ni la Syrie, il a poursuivi: "Les guerres menées par les autres

nations au Liban, et aux dépens du Liban, doivent cesser. On y parviendra grâce à un Etat fort, indépendant et souverain capable de sauvegarder les libertés publiques et d'aboutir au retrait de toutes les armées étrangères du sol de la patrie."

Comme pour rappeler

au nouveau président que sa tâche ne serait pas facile, un dépôt de 800 tonnes de munitions, appartenant à l'armée libanaise, a explosé dans le quartier d'El Abed-Sin El Fil, à Beyrouth est, une heure avant que M. Gemayel ne prête serment. Selon le procureur général de

la république, M. As-saad Germanos, l'explosion aurait fait 28 blessés parmi des passants. Les radios chrétiennes font état de 38 blessés.

On attendait pendant ce temps le débarquement des premiers éléments français de la force multinationale d'interposition — 350

hommes dans un premier temps — mais en raison d'une réunion de coordination organisée jeudi après-midi à la demande du nouveau président entre les repré-

sentants des pays participant à la force, la France, les Etats-Unis et l'Italie, le débarquement ne devait commencer que vendredi matin.

L'armée israélienne avait pour sa part commencé à quitter Beyrouth qu'elle devrait avoir totalement évacuée, y compris l'aéroport, d'ici à dimanche.



Amine Gemayel

éléments français de la force multinationale d'interposition, attendus dans la capitale libanaise vendredi matin.

Gemayel est devenu président de la républi-

## COEUR AMITIE

L'Agence de rencontre et de relations humaines

Quand un être humain souffre de la solitude, il est tout à fait logique de recourir à COEUR AMITIE, où des experts briseront cette solitude: ils trouveront pour vous la **personne idéale**.

L'objectif primordial des **Ateliers de relations humaines**, faire découvrir le potentiel de bonheur et de joie qui n'attend qu'une circonstance pour se manifester.

**UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE D'ETRE HEUREUX.**

Pour informations: **564-6655**  
Lundi au vendredi, 13h à 21h;  
samedi, de 13h à 17h.  
**750, 13e Avenue nord, Sherbrooke**



## CORRECTIONS

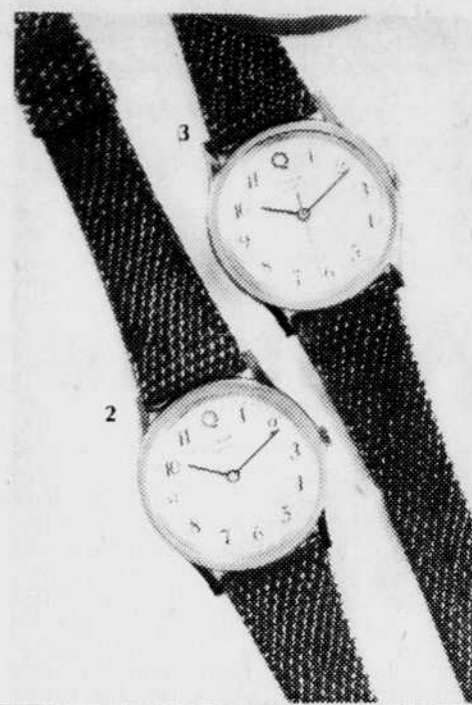
dans notre annonce parue dans La Tribune du 23 septembre. On aurait dû lire:

**25% de rabais!**  
**Montres au quartz de Timex**

Des montres ton argent ou ton or à boîtiers fins et à cadrans faciles à lire. Elles sont munies d'une aiguille des secondes.

2. Boîtier ton argent avec cadran blanc et bracelet noir.  
Prix courant Eaton **39.99**  
**29.99** ch.

3. Boîtier ton or avec cadran champagne et bracelet brun foncé.  
Prix courant Eaton **44.99**  
**33.74** ch.



Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

# EATON

## Identification des victimes impossible

**BEYROUTH (AFP) —** Des réfugiés inquiets, à la recherche de parents ou de proches victimes des massacres commis la semaine dernière, se pressaient jeudi dans le camp de Chatila, dans la banlieue sud de Beyrouth, autour des secouristes qui continuaient à déblayer les décombres et à retirer des cadavres.

"Mais où sont passés ceux que l'on n'a pas retrouvés?", demandaient ces réfugiés alors qu'on leur expliquait que toute identification était désormais impossible, notamment pour ce qui est des corps que les militaires responsables du massacre auraient enterrés au bulldozer, selon divers témoignages.

Comme le déclarait un responsable du comité international de la Croix-Rouge, près d'une

semaine après les massacres, l'état de décomposition des corps est tel qu'on ne peut plus espérer retirer que des morceaux de cadavres, sans pouvoir les reconnaître.

Les travaux de dégagement vont se poursuivre pour les secouristes de la Croix-Rouge libanaise, de la protection civile et des scouts libanais, mais la Croix-Rouge internationale ne sera plus là pour dresser des listes, comme elle l'a fait depuis vendredi à mesure que l'on parvenait à identifier les victimes.

Un responsable libanais a précisé que les travaux continuaient, ne serait-ce qu'afin de faire disparaître tout danger pour les civils qui viennent fouiller dans leurs maisons en ruines.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

**La compagnie Duro-Test Electrique Limitée**  
Manufacturier d'éclairage de qualité  
**REPRESENTANT(E) DES VENTES**  
Nous avons une ouverture pour la région des Cantons de l'Est

**Avantages:**  
Défi intéressant  
Rémunération supérieure  
Avantages sociaux

**Qualifications:**  
Expérience de la vente  
Capable d'initiative personnelle

Pour rendez-vous s.v.p. téléphonez  
**(819) 843-8420**  
Jeudi entre 1h et 5h  
Vendredi entre 9h et 5h  
demandez M. Tony Mastrovito

**DIRECTEUR DES FINANCES**  
Une municipalité située près de Sherbrooke ayant un budget annuel de 2 000 000 \$ requiert les services d'un directeur des finances.

**RESPONSABILITES**  
Sous la direction du secrétaire-trésorier, le directeur des finances sera responsable de tout l'aspect financier de la municipalité. Il coordonnera les services et les activités de la trésorerie, des achats, des magasins, du personnel, etc.

**EXIGENCES**  
— Posséder un degré universitaire avec une reconnaissance professionnelle (c.a., c.g.a., r.i.a.);  
— Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq ans;  
— Avoir une connaissance de la gestion financière informatisée;  
— Avoir une connaissance immédiate du secteur municipal;  
— Etre bilingue.

**REMUNERATION**  
Le traitement initial sera déterminé en fonction de l'expérience et des qualifications du candidat.

Toute personne désireuse d'offrir ses services devra faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 8 octobre 1982 à

Monsieur A. J. Noble, c.a.  
Bélangier Hébert,  
Comptables Agréés  
234, rue Dufferin  
Suite 400  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 4M2

## Appareils de divertissement à prix spéciaux!

Offre en vigueur jusqu'au 9 octobre

### Chaîne Akai-Soma

Prix Eaton **579.99** l'ens.

1. Akai-Soma, c'est une union bien pensée, l'assurance que votre chaîne stéréo sera bien équilibrée, aura une très haute capacité de réception et que son taux de distorsion sera très bas. Et Eaton vous l'offre à un prix plus qu'équitable. Récepteur AM-FM, stéréo, modèle AT-K11 0. Amplificateur intégré à 25 watts eff. par canal avec circuit d'égalisation et commutateur pour magnétophone. Modèle AM-U110.

2. Table de lecture semi-automatique à entraînement par courroie. Bras droit, commande d'antipatinage. Cartouche comprise. Modèle AP-B110C. Enceintes Soma à deux voies avec haut-parleurs 8 po pour les graves et 2 po pour les aiguës. Modèle SE250C.

### Magnétophone à cassettes de Akai

Prix Eaton **199.99** ch.

2. Léger et mince appareil stéréo avec système réducteur de bruit Dolby et touches à effleurtement. Capacité pour bandes de types métalliques.



### Support Akai

Prix Eaton **199.99** ch.

4. Votre ensemble sera bien rangé et protégé. Avec couvercle en verre pour protéger la table de lecture et porte en verre. Sur roulettes. Modèle RV53. (Veuillez accorder une semaine de délai pour la livraison.)



### Chaîne Technics-Soma

Prix Eaton **799.99** l'ens.

3. C'est le moment de profiter de cette occasion plus qu'intéressante! Récepteur avec syntonisation au quartz et affichage numérique. Modèle SA-323. Table de lecture à entraînement par courroie avec cartouche à fiche (comprise). Enceintes 3-voies Soma. Modèle 750.

### Télécouleur 26 po.

Prix Eaton **1119.99** ch.

5. Syntonisation électronique au quartz. Tube image à matrice linéaire tripotentielle. Commandes Panabrite. Contrôle électronique "Couleur-Pilote". Senseur vidéo avec lumière ambiante. Boutons de syntonisation numérotés afin de permettre une sélection plus précise. Télécommande amovible à 16 fonctions avec commandes infra-rouges pour la syntonisation et le volume. Modèle PC26J35R. Eaton au Carrefour de l'Estrie. Rayons 260, 460.

## La Vente Trans-Canada Eaton se termine demain!

Aglez vite! Aujourd'hui et demain sont vos derniers jours pour profiter des centaines d'aubaines que vous offre Eaton.

Notre standard téléphonique ouvre à 9 h 30 en semaine et à 8 h 40 le samedi.

Composez 563-9555 pour connaître nos heures d'ouverture ou pour tout autre renseignement.

# EATON

